



Albi, le 3 avril 2013

La préfète communique : PAC 2013 : 3 nouvelles aides couplées en faveur de l'élevage

Afin de soutenir l'élevage, qui connaît une situation difficile, le Ministre de l'agriculture a décidé **d'introduire trois nouvelles aides animales** pour un montant global de 44 millions d'euros.

Ces aides, destinées aux récents investisseurs, bénéficiaires d'une aide du PMBE (plan de modernisation des bâtiments d'élevage) ou du PPE (plan de performance énergétique) depuis le 1^{er} janvier 2007, ou aux jeunes agriculteurs installés depuis moins de 5 ans, sont les suivantes :

- un soutien à l'engraissement de jeunes bovins ;
- un soutien à la vache allaitante ;
- un soutien aux producteurs de lait.

Les formulaires de demande, qui seront disponibles à partir du 15 avril, **seront à déposer à la Direction Départementale des Territoires avant le 15 mai 2013**. A noter que les services de la DDT seront fermés le 10 mai.

Contact Presse : Stéphanie TAILLEFER - 05 63 45 60 87- stephanie.taillefer@tarn.gouv.fr

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 _ Courriel : courrier@tarn.gouv.fr _ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>